

2020

DOSSIER DE PRESSE PRIX ÉVEIL



6^{ème} édition Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » Liberté d'expression et d'opinion



SOMMAIRE

Présentation de l'association	3
Qu'est-ce que le concours « PRIX ÉVEIL » ?	4
Les précédentes éditions	5
Les vidéos sélectionnées pour l'édition 2019	6
Le jury	7
Ils soutiennent le concours	8
Témoignages d'élèves et d'équipes pédagogiques	9
Les partenaires de l'association	11
Contacts	12

Notre association



Depuis sa création en 1993, l'ambition de l'association ÉVEIL, agréée par le ministre de l'Éducation nationale, est de responsabiliser les jeunes, leur donner envie de participer à la construction de la société. Aller à la rencontre

des jeunes, créer des espaces de réflexion, d'expression et de discussion, c'est ainsi que nous agissons au travers de nos actions.

Aujourd'hui l'association a réalisé plus de **54 000 interventions** en classe pour **éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens**, ainsi que des forums jeunes et des rencontres citoyennes, sur des questions d'actualité : la santé, le développement durable, l'orientation, l'insertion, l'Europe, les discriminations et la citoyenneté.

Cette année, pour mettre en avant l'engagement des jeunes, l'association organise La sixième édition du **Prix « ÉVEIL à la citoyenneté »** pour les collégiens, lycéens et apprentis de toute la France.



Le Prix « ÉVEIL à la citoyenneté »

Un concours vidéo citoyen pour les collégiens, lycéens et apprentis de France



Pourquoi le Prix ÉVEIL ?

Suite aux attentats de janvier 2015 (avec notamment la tuerie au siège du journal satirique « Charlie Hebdo » à Paris), les établissements scolaires ont engagé un travail important d'écoute et de réflexion avec leurs élèves sur la citoyenneté, la liberté d'expression et d'opinion.

L'association ÉVEIL contribue à ce travail de sensibilisation en proposant ce concours vidéo. Le Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » a pour objectif d'encourager les collégiens, lycéens et apprentis de toute la France à s'interroger sur ce que signifie pour eux la citoyenneté, tout en développant leur créativité.

La 6^e édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté »

Cette année 2020, l'association ÉVEIL organise la 6^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » sur les thèmes de « la liberté d'expression & d'opinion ». Lors de l'édition 2019, nous avons sélectionné 18 films écrits et réalisés par des groupes de jeunes lycéens et collégiens de toute la France. Ces jeunes expriment avec leurs mots, leurs images et leur cœur, un message fort sur l'engagement citoyen de la jeunesse. La sélection est divisée en 2 catégories : collège/lycée. Le jury a la lourde tâche et le privilège de désigner les lauréats.

LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS :

Dans les précédentes éditions les jeunes s'interrogeaient sur ce que constituent à leurs yeux les **grands enjeux contemporains de la liberté d'expression et de la citoyenneté en action**.

L'édition de 2019 explorait la **citoyenneté au quotidien** ainsi que les droits et les devoirs de chacun : Le *lycée Amiral Bouvet* (Saint-Benoît, 974) abordait la **thématique du lien social et de la fraternité dans la société**, à travers un clip « Tous coupables ». Les jeunes du *collège Voltaire* (Lourches, 59) mettaient la citoyenneté à l'honneur grâce à leur **atelier de céramique**, avec « Notre Éveil à la citoyenneté ». C'est ensuite sur la recherche d'une **définition de la liberté d'expression et de son application dans le monde** que les lycéens de *La Mennais* (Ploërmel, 56) ont travaillé leur vidéo « Les justiciers de la liberté ». Les collégiens de *Condorcet* (Bresles, 60) ont réalisé une animation dans le but de sensibiliser à la **citoyenneté en milieu scolaire**, à travers la vidéo « La journée type du citoyen au collège ». Le *lycée Providence* (Saint-Malo, 35) a quant à lui réalisé une **ode à la liberté d'expression** dans leur film « Une éloquente expression ». Egalement, les jeunes collégiens de *René Cassin* (Chanteloup-les-Vignes, 78) ont exploré la liberté d'expression à travers différents personnages en mettant **l'enfant au centre de la problématique**.



L'édition de 2018 mettait la **liberté à l'honneur** : dans leur vidéo les jeunes du *lycée Jean Rostand* (Mantes-la-Jolie, 78) s'interrogeaient sur ce qu'est devenue cette « **France pays des libertés** ». De leur côté, les collégiens de *Condorcet* (Dourdan, 91) exploraient les **frontières entre « la liberté d'expression VS la liberté d'opinion »**, tandis qu'un groupe de jeunes du *lycée Oscar Roméro* (Paris, 75) portaient « **à la découverte des symboles de la République** », fruits d'une longue lutte, les collégiens du *Grand-Parc* (Cesson, 77) conscients que les valeurs de la République ne sont pas vraiment acquises et qu'il faut sans cesse veiller à les préserver, mettaient en garde dans « **la liberté d'expression, il faut y faire attention!** ». De leur côté, les lycéens de *Gaston Bachelard* (Chelles, 77) mettaient aussi en garde mais contre **une autre menace, celle qui pèse sur l'environnement** dans « **trier ses déchets** ».

L'édition de 2017 explorait **le rôle du citoyen dans la cité** : dans cette édition les jeunes du *lycée Armand Carrel* (Paris, 75) s'interrogeaient sur ce qu'implique **l'engagement citoyen** dans la vidéo « les engagés ». Ceux du *collège Saint-Louis* (Lieuxaint, 77) s'interrogeaient après l'évènement de Charlie sur ce que signifie être « citoyen et libre », alors que les jeunes du *collège Pablo Picasso* (Champs sur Marne, 77) s'insurgeaient contre **l'autoritarisme** dans certains régimes étrangers dans « Plaidoirie pour l'Erythrée ».



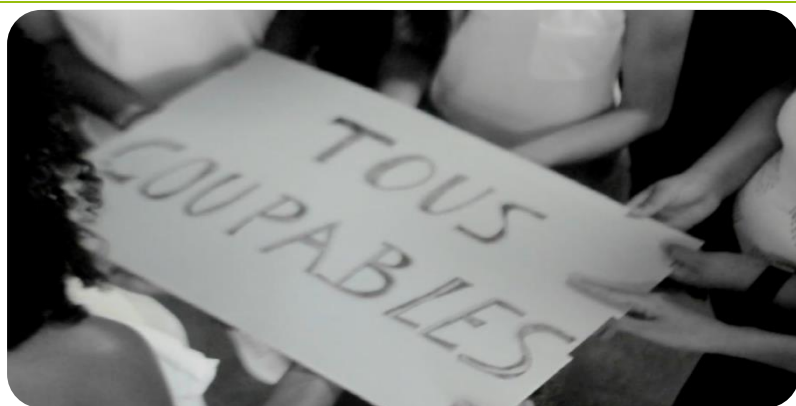
En 2016 les jeunes ont questionné les « **limites** » de la **liberté** : les jeunes du *lycée Romain Roland* (Goussainville, 95) s'interrogeaient sur « **la liberté d'expression et ses limites : un enjeu majeur dans un lycée de banlieue** », alors que les collégiens de *l'École Les Champs-Philippe* (Garenne Colombes, 92) entonnaient « Liberté, je crie ton nom ».

2015, année de « découverte » ou de « redécouverte » de la **liberté d'expression et d'opinion**. Au lendemain des évènements de janvier, d'un seul coup la fragilité de la liberté d'expression et d'opinion apparaissaient sous un jour nouveau. Dans leur vidéo les jeunes décident donc de partir à la **quête des valeurs républicaines**. Tandis que ceux du *lycée Van Gogh* (Aubergenville, 78), cherchaient à « découvrir » et à « Définir la liberté d'expression », ceux du *lycée Ferdinand Buisson* (Ermont, 95) décidaient de «Partir à la recherche de la liberté d'opinion ».



Classe du lycée Van Gogh d'Aubergenville

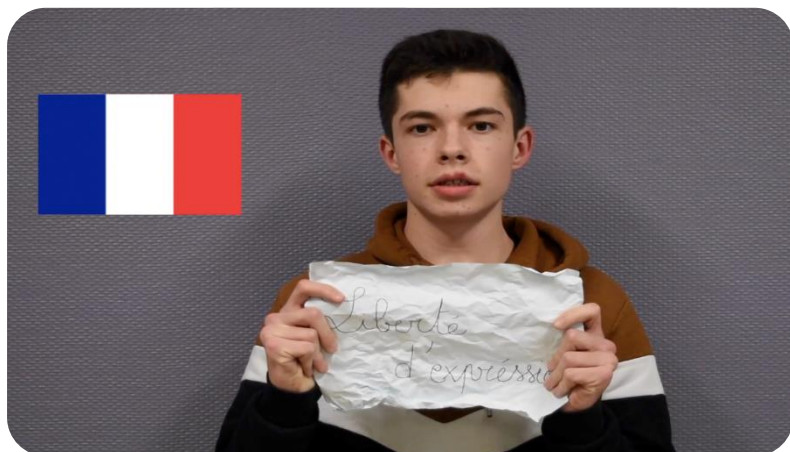
Catégorie « Lycée » Les vidéos finalistes 2019 Catégorie « Collège »



« Tous Coupables »
Lycée Amiral Bouvier (Saint Benoit- La Réunion 974)



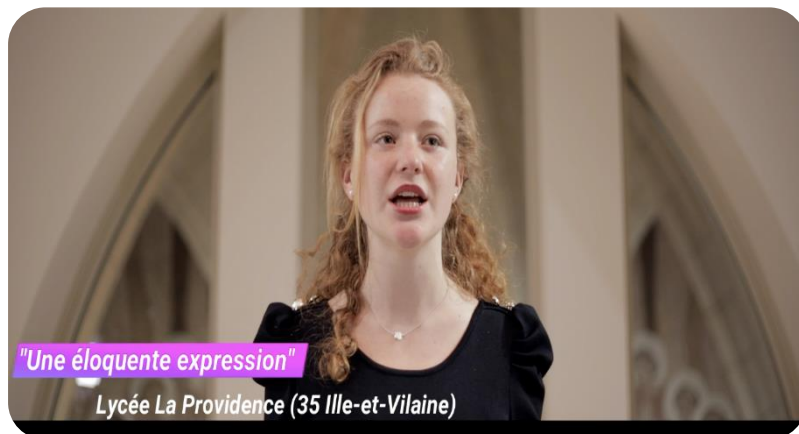
« Notre Eveil à la citoyenneté »
Collège Voltaire (Lourches 59)



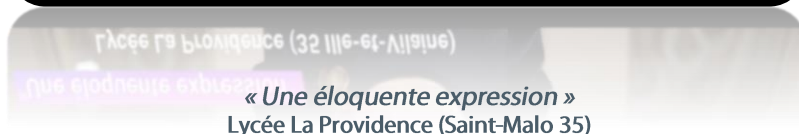
« Les justiciers de la liberté »
Lycée La Mennais (Ploërmel 56)



« La journée type du citoyen au collège »
Collège Condorcet (Bresles 60)



Lycée La Providence (35 Ille-et-Vilaine)



« Une éloquente expression »
Lycée La Providence (Saint-Malo 35)

Autres vidéos sélectionnées :

- « Aux actes citoyens », Lycée Mireille Grenet (Compiègne 60)
- « Un monde citoyen », Lycée Arsonval (Joué-lès-Tours 37)
- « Bouge ta planète », Lycée Sainte-Anne (Saint-Nazaire 44)
- « L'immigration en France », Lycée Uruguay-FR (Avon 77)
- « L'éco-citoyenneté », Lycée La Salle (Avignon 84)



« Enfants et non citoyens nous avons des droits »
Collège René Cassin (Chanteloup-L -V. 78)

Autres vidéos sélectionnées :

- « La citoyenneté », Institut Notre Dame (Bourg—La-Reine 92)
- « Liberté, égalité, sans préjugés », Collège Jean Rostand (Tartas 40)
- « Réagissons contre le harcèlement », Collège Sacré Cœur (Laissac 12)
- « Il était une fois ... la liberté », Collège Pierre Montereau (Montereau. Fault-Y 77)
- « Le dictateur », Collège Edouard Manet (Villeneuve-La-Garenne 92)
- « Éveille-Toi », Collège Antoine Courrière (Cuxac Cabardes 11)

Le Jury de la 5^{ème} édition du Prix

- **Geneviève AVENARD** : Présidente du réseau européen des défenseurs des enfants (ENOC), adjointe du Défenseur des droits.
- **Jérôme DAMBALANT** : Inspecteur pédagogique régional d'Histoire-Géographie de l'Académie d'Amiens.
- L'association ÉVEIL : **Pascale BOISSONNET** (Présidente), **Freddy CLAIREMBAULT** (Délégué général), et **le Comité citoyen Jeunes**.

- Un jury expert et engagé dans les causes citoyennes :

Louise GAMICHON, Journaliste spécialiste de la laïcité et des faits religieux, fondatrice de la lettre numérique « LaiCités ». **Daniele ZAPPALA**, Journaliste Franco-Italien correspondant de médias nationaux transalpins. **Florent TIASSOU**, Journaliste à la radio Allemande Deutsche Welle. **Laure-Alice BOUVIER**, avocate au Barreau de Paris et bloggeuse. **Abel BOYI**, Président de la plateforme citoyenne FR « Forces Républicaine ». **Pridi BOUEKASSA**, fondateur de Studissimo et créateur du Salon Booste ta Réussite. **Thina CADIerno**, Chef d'entreprise.

Implication du Comité citoyen Jeunes

Principalement composé des lauréats des précédents concours du PRIX EVEIL, ce comité citoyen se réunit pour donner un avis critique et constructif sur la sélection officielle des éditions du « Prix ÉVEIL à la citoyenneté ». Ce Comité est membre à part entière du Jury qui désignera les lauréats 2020.



Ils soutiennent le concours



Geneviève AVENARD, Défenseure des enfants, membre du jury du concours depuis la première édition, accompagne et remet le Prix aux classes gagnantes

« La citoyenneté est partie intégrante de la convention internationale des droits de l'enfant, qui protège d'une part les enfants, qui sont les plus vulnérables, en les reconnaissant comme des sujets de droit en leur accordant un certain nombre de droits fondamentaux, mais aussi qui permet de les éveiller à la citoyenneté, de leur permettre de grandir et de devenir des citoyens de demain. »

Discours lors de la remise du Prix de la 2^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » (2016).

Ils témoignent : élèves et équipes pédagogiques



« Quelques semaines après les attentats de novembre, tous les élèves étaient sous le choc et certains dont moi s'indignaient du fait que les médias ne parlaient pas beaucoup de l'engagement citoyen des élèves français, d'où notre envie d'introduire ce concours vidéo dans notre collège »

Jonathan KALUARACHCHIGE, élève du collège Les Champs-Philippe de La Garenne-Colombes (92)

2^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » (2016).

« Les élèves ont souhaité rendre hommage aux victimes des attentats en leur dédiant cette vidéo. Ils ont voulu définir cette liberté d'expression par des mots. »

Salima ZEGGAI, infirmière scolaire du collège Les Champs-Philippe de La Garenne-Colombes (92)

2^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » (2016).



« La réalisation de cette vidéo nous a permis de nous interroger sur notre conception de la liberté d'expression. »

Élève du CVL du lycée Romain Rolland de Goussainville (95)

2^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » (2016).

« Sur la base du volontariat, les quatre élèves acteurs dans la vidéo ont été très motivés par le sujet. En effet, la problématique de la liberté d'expression dans le contexte de notre établissement placé en zone violence les a fortement interpellés. »

Julien MANITTA, CPE du lycée Romain Rolland de Goussainville (95)

2^{ème} édition du Prix « ÉVEIL à la citoyenneté » (2016).



Les partenaires de l'association ÉVEIL



Contacts



Freddy CLAIREMBAULT

Délégué général

07 82 37 77 27

freddy.clairembault@eveil.asso.fr

concours@eveil.assos.fr

<http://www.eveil.asso.fr/>

Association ÉVEIL, agréée par le ministère de l'Éducation nationale

105 chemin de Ronde 78290 Croissy-sur-Seine | Téléphone 01 30 53 43 24 – Fax 01 34 80 60 77

éveil
ASSOCIATION
Pour l'éveil des jeunes
à la citoyenneté